



Chape léger
isolant thermo-acoustique



konstruktive · **leidenschaft**



Strada Spartafino, 2
12016 Peveragno (CN)



ph. +39 0171 38.38.00
Fax +39 0171 33.93.95



info@vimark.com
www.vimark.com



DESCRIPTION

SOTTOFONDO LEGGERO est un mortier prémélangé à haut pouvoir isolant qui permet la formation de chape légères, pour la couverture de planchers plats et inclinés, terrasses et combles. Le produit peut être recouvert par la chape traditionnelle.

Le produit est destiné à alléger les structures (gain de poids d'environ 88 % par rapport à des bétons traditionnels), à isoler et traiter thermiquement et acoustiquement les différents types de supports existants dans les immeubles collectifs et maisons individuelles en travaux neufs ou de rénovation.

Il permet également la formation de chapes monocouche aptes à recevoir directement la pose de carrelages en céramique collés avec des mortiers-colles spécifiques.

COMPOSITION

SOTTOFONDO LEGGERO est une formule en poudre composé par des liants hydrauliques spéciaux, billes vierges de polystyrène expansé parfaitement sphérique à granulométrie constante et additifs spécifiques qui améliorent la maniabilité et les performances du produit.

MÉLANGE ET POSE EN ŒUVRE

Le mortier léger **SOTTOFONDO LEGGERO** se met en œuvre facilement car il est parfaitement pompable sur de longues distances et à grande hauteur. Sa consistance mousseuse permet une application simple et efficace lors de mises à niveau et confection de supports de revêtements prêts à recevoir directement un carrelage collé. Le mortier léger se met en œuvre comme une chape traditionnelle avec les mêmes outils et se travaille facilement, permettant d'obtenir des surfaces planes lorsqu'elles sont simplement tirées à la règle. La mise en œuvre est similaire aux règles des NF D.T.U. 26-2 – NF P 14-201 "Chapes et dalles à base de liants hydrauliques".

PREPARATION DU SUPPORT

Tous les types de planchers ou supports peuvent recevoir le mortier léger **SOTTOFONDO LEGGERO** s'ils sont porteurs de la charge à mettre en œuvre et conformes aux NF D.T.U. 26-2 – NF P 14-201.

Le plancher ou support doit être nettoyé des dépôts, déchets, pellicules de plâtre ou autres matériaux provenant des travaux des différents corps d'état.

L'épaisseur minimum à mettre en œuvre est de 50 mm (pas de limite en épaisseur maximum), y compris au-delà de tout élément noyé dans le mortier léger **SOTTOFONDO LEGGERO** (gaines, canalisations, etc.).

Mettre en place une bande périphérique en matériaux résilients d'épaisseur minimale de 3 mm dans tous les cas et de 5 mm minimum en cas de plancher chauffant pour la désolidarisation en périphérie de la pièce et autour de tous les éléments entrant en contact avec le mortier léger (parois verticales, huisseries, canalisations, etc.) pour éviter les ponts phoniques ainsi que les fissurations conformément aux NF D.T.U en vigueur.

Lorsqu'il existe des joints de construction dans le support, ces joints doivent être prolongés dans le mortier léger. Outre les joints de construction du support, des joints de fractionnement sont exécutés tous les 25 m² et au plus tous les 8 mètres linéaires, à chaque angle saillant et montée d'escalier. Prévoir des seuils de porte à chaque changement de pièce.

Les règles joint permettent à la fois de réaliser les joints de fractionnement, les guides de





dressages et les repères d'épaisseur pour une mise en place parfaitement plane.

MÉLANGE

Pour une application manuelle, mélanger le produit en ajoutant 10,0-11,0 litres environ d'eau propre par sac de 70 litres dans le mélangeur. Mettre la quantité exacte d'eau dans le mélangeur, puis ajouter le produit. Mélanger le produit pendant environ 2'-3' minutes jusqu'à ce que la pâte soit lisse et sans grumeaux.

Pour l'application mécanique, il est essentiel d'équiper la machine mécanisée avec lame mélangeur hélicoïdal et un avec spécifiques rotor/stator pour produits légers.

Après malaxage du produit le mortier doit être homogène et de couleur grise. Mettre en œuvre le mortier léger comme une chape traditionnelle à l'aide des outils adaptés (râteau, pelle, règle, etc.). Tirer à la règle et vérifier l'épaisseur mise en œuvre. Tirer le mortier en une seule fois ou finir sur un joint de fractionnement. Pour tirer le mortier léger, utiliser une règle de plâtrier (à pan coupé) ou utiliser une règle traditionnelle que vous inclinerez de façon à n'utiliser que l'angle de celle-ci. Cette technique évite que le produit adhère à la règle, permettant une finition lisse sans talochage. Pour une surface plane et soignée finir à la lisseuse, ne pas talocher le mortier léger.

CHAPE FLOTTANTE

Chape flottante (désolidarisée du support, non adhérente), mettre en place sur toute la surface du support un film polyéthylène micro-perforé ou une sous-couche acoustique mince (SCAM) pour améliorer l'acoustique du support en réduisant les bruits de chocs (tous les autres produits d'interposition en plaques, rouleaux ou vrac ne sont pas acceptés (PSE, XPS, Laine de verre, etc.). Le film PE ou la SCAM doivent parfaitement suivre le support ainsi que les angles afin qu'il n'y ait aucune bulle d'air (vide) entre le support et ceux-ci.

Dans le cas de la mise en place d'une sous-couche acoustique mince (SCAM), l'épaisseur du mortier léger ne devra pas être inférieure à 50 mm pour une SCAM classée SC1 et de 8 cm pour une SCAM classée SC2 conformément à la NF P 61-203 "Mise en œuvre de sous-couches isolantes sous chape ou dalle flottantes et sous carrelage" - partie commune au D.T.U. 26-2 et au D.T.U. 52-1. Vérifier le bon étalement du mortier sur le film PE ou de la sous-couche acoustique.

CHAUFFAGE PAR LE SOL

Il n'est pas possible de recouvrir un chauffage par le sol avec le **SOTTOFONDO LEGGERO** cela empêcherait la bonne diffusion de la chaleur, par contre placé en dessous, le mortier léger favorise la réalisation d'un système par le sol très performant en réunissant savoir âge et isolation en une seule opération.

10,0 litres par m² par cm d'épaisseur.

Gris.

CONSUMMATIONS INDICATIVES

COULEUR





CONDITIONNEMENT

Sacs de 70 litres sur palettes de 40 sacs avec protection élastique imperméable.

CONSERVATION

6 mois dans l'emballage original à l'abri de l'humidité.

PRECAUTIONS

Éviter d'appliquer à des températures inférieures à + 5°C, en présence de fort vent, pluie et sous lumière directe du soleil ou supérieure à + 30°C.

Éviter l'application sur supports gelés, poussiéreux, instables.

Respecter le dosage en eau. Ne pas appliquer le produit dans des épaisseurs de moins de 50 mm.

Le produit peut être couvert par l'ensemble des revêtements qui peuvent être utilisés sur les chapes traditionnelles.

Laisser sécher à l'abri des courants d'air, au besoin protéger provisoirement avec un film PE pendant 48 heures. Protéger également du soleil et des fortes températures et/ou de la pluie pendant la prise.

Dans le cas où plusieurs corps de métier seraient amenés à travailler sur le mortier léger, il est impératif de protéger celui-ci en établissant un chemin de circulation avec des planches ou en appliquant une barbotine sur la surface du mortier.

Pour la pose direct de la céramique utiliser le mortiers-colles en poudre type **MASTERFLEX**, **MASTERLIGHT** ou **MASTERPLUS**.

DONNÉES PRODUIT

Aspect	poudre	
Couleur	gris	
Masse volumique de la poudre	~ 300 kg/m ³	EN 1015-10
Diamètre maximal de l'agrégat	≤ 2,0 mm	

INDICATIONS D'APPLICATION

Dosage en eau	14-16%	
Rapport de mélange	1 sac + 10,0-11,0 l d'eau	
Températures minimum d'application	+ 5°C	
Températures maximum d'application	+ 30°C	
Temps d'utilisation du mélange	~ 30' minutes	
Épaisseur minimum	50,0 mm	
Épaisseur maximum	pas de limite	
Humidité résiduelle après 28 jours (épaisseur 5 mm)*	< 2,0%	
Temps d'attente pour pose carrelage	> 7 jours*	
Temps d'attente pour pose de parquet flottante	> 14 jours*	

*avant installation vérifier toujours l'épreuve de l'humidité résiduelle à l'aide de hygromètre de Carburé de Calcium.

DONNÉES TECHNIQUES PERFORMANCES

Résistance à la compression	≥ 1,5 N/mm ²	EN 13892-2
Résistance à la flexion	≥ 0,5 N/mm ²	EN 13892-2
Réaction au feu	Classe A2 s1 d0	EN 13501-1
Résistance à l'abrasion Böhme	PND	EN 13892-3
Libération de substances corrosives	CT	EN 13892-2
Perméabilité à l'eau	PND	EN 1062-3
Perméabilité à la vapeur d'eau	PND	EN 12086
Isolation au son	PND	EN ISO 140-6





<i>Absorption du son</i>	PND	EN 12354-6
<i>Résistance thermique</i>	PND	EN 12524
<i>Résistance chimique</i>	PND	EN 13529
<i>Conductivité thermique</i>	0,080 W/mK	EN 12667
<i>Affaiblissement acoustique aux bruit de chocs</i>	21,5 dB (avec de sous-couches isolantes)	

REMARQUES

Produit pour usage professionnel. Les données et les recommandations indiquées dans la présente fiche, basées sur les meilleures expériences pratiques et de laboratoire, font référence à des tests de laboratoire et doivent dans tous les cas être considérées comme indicatives. Étant donné les différentes conditions d'emploi et l'intervention de facteurs indépendants de Vimark (support, conditions ambiantes, directions techniques de pose, etc.) la personne qui souhaite l'utiliser est donc responsable d'établir si le produit est adapté ou non à l'emploi. Notre obligation de garantie se limite par conséquent à la qualité et à la constance de cette dernière relativement au produit fini et ce, exclusivement pour les données indiquées ci-dessus. La société Vimark se réserve le droit d'apporter des modifications techniques sans obligation de préavis. Cette fiche technique annule et remplace toute édition précédente. Les éventuelles mises à jour sont publiées sur le site internet www.vimark.com.

